

Lézard à deux raies, *Lacerta bilineata* Daudin, 1802

Habitats

talus, friches, lisières de forêts, friches, garrigues, murs de pierre, plaine et montagne (jusqu'à 2 565 m en Savoie)

Liste rouge nationale : préoccupation mineure, tendance des populations stable

Liste rouge mondiale : préoccupation mineure

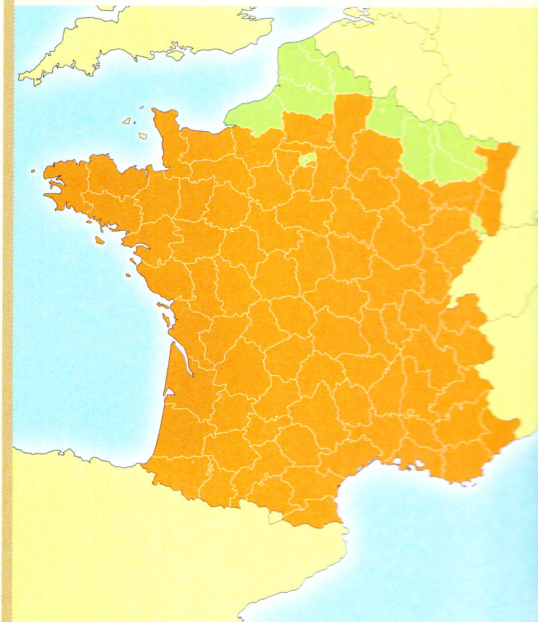
Clé d'identification



Taille maximale
40 cm

Ponte
5 à 23 œufs

■ Présence



Changement de nom

Toutes les décisions concernant les reptiles et les amphibiens de notre pays sont prises par un comité de validation, composé d'herpétologues du Muséum national d'histoire naturelle et de la Société herpétologique de France. Le 31 janvier 2018, il s'est réuni pour actualiser la taxinomie des espèces françaises. Le « Lézard vert occidental » a alors pris officiellement le nom scientifique français de « Lézard à deux raies », en accord avec la classification binominale de Linné. En effet, son nom précédent portait sur une confusion car seules les sous-espèces sont trinominales ; de plus, il existait déjà en Europe un « Lézard vert » (*Lacerta viridis*). Le nouveau nom français vient de la traduction latine de *bilineata*, qui signifie « deux lignes ». Ce changement est conforme au livre *Erpétologie générale, ou Histoire naturelle complète des reptiles* de Duméril et Bibron, publié en 1834, qui sert de référence pour les noms scientifiques français.